

ABONNEMENTS.

UN AN.

Canada..... \$2.00
Etats-Unis (en or) 3.00
(payable d'avance.)

6 MOIS.

Canada..... \$1.50
Etats-Unis..... 2.75
(payable d'avance.)

Vendu dans les dépôts & c.
Les frais de poste ne sont pas compris dans les trois cas.

N. B.—L'abonnement et les frais de poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont variablement payables d'avance.

L'Édition paraît le mardi et le vendredi.

Voir notre annonce à la quatrième page.

LE FRANC-PARLEUR

CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne, 50 cent
Chaque insertion suivante par ligne, 25 cent
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

RÉDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés à

M. ADOLPHE OUMET,
RÉDACTEUR-EN-CHEF du Journal
Le Franc-Parleur.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN

Feuilleton du "Franc-Parleur"

UN CŒUR PUR.

CHAPITRE IV

(Suite.)

Confiance, disait-il en les quittant ; et soyez persuadée que c'est Dieu qui vous veut dans cette grande maison : il vous y soutiendra et permettra même que vous n'y soyez pas inutile à la gloire de son nom.

Enfin arriva cette matinée du jeudi que Clotilde n'appréhendait pas moins que le dévoué Florentin. On était au mois de mars, et un temps variable donnait à l'horizon les aspects les plus changeants : tantôt le soleil éclatait entre deux nuages et colorait subitement l'atmosphère, les toits humides et les tourelles de Saint-Germain ; tantôt les nuées grisâtres voilaient rapidement la lumière et jetaient de froides et courtes averses sur la ville assombrie. Clotilde avait terminé ses derniers apprêts ; il était un peu moins de neuf heures, et elle allait descendre chez Florentin pour y partager avec lui un léger repas du matin.

Mais elle avait grand-peine à quitter ce paisible abri. Depuis la mort de sa mère, elle y avait vécu de souvenirs, en présence de tout ce qui lui parlait de cette mère tant aimée, et avec elle dans une relation continue de pensées qui se dégageaient pour ainsi dire de tout ce qui frappait ses yeux. C'était le pieux fauteuil où cette bonne mère s'asseyait, non pour le repos, mais pour un travail assidu ; c'était la petite table où le livre de prière avait sa place près du panier à ouvrage ; le crucifix et l'image de la sainte Vierge, vers laquelle ce regard doux et affaibli se levait si souvent pour retrouver le courage et la force ; c'était en un mot, tous ces chers témoins bénis où au-dessus des privations et des épreuves rayonnaient les plus douces inspirations de la tendresse maternelle et de l'affection filiale. Il fallait encore se séparer ! Une dernière fois, Clotilde contempla lentement ce trésor de souvenirs, puis tournant son humide regard vers la croix de l'Eglise voisine, comme pour lui offrir son sacrifice, elle descendit.

Florentin, pâle et défait, vint au-devant d'elle, lui serra la main et sans pouvoir lui parler, la fit asseoir devant le guéridon où fumaient le lait et le café, s'assit en face d'elle, et la servit d'une main tremblante. Ils parurent déjeuner ainsi silencieusement, comme pour se donner le temps de se remettre ; et Clotilde, enfin, hasarda quelques paroles d'affectueuse consolation. Mais au son de cette voix, Florentin éclata, et ses larmes coulèrent.

—Non, voyez-vous, cela me fait du bien s'écria-t-il, ne vous inquiétez pas, je suis un homme sans raison. Car vous savez ce que je désirais tant pour vous : je m'en suis assuré moi-même en remettant votre réponse à ces dames qui m'ont parfaitement accueilli ; tout paraît pour le mieux. Pourquoi donc prendre du chagrin ? Allons, c'est fini ; d'ailleurs, nous ne nous quittons pas encore, puisque je vous accompagne.

—Et que nous nous reverrons souvent, ajouta Clotilde profondément touchée de cet attachement vraiment paternel.

La portière vint avertir que la voiture demandée était arrivée et les malles déjà chargées ; ils descendirent alors l'un et l'autre et furent bientôt conduits à l'hôtel Daurival. Deux domestiques s'étant présentés pour prendre les malles, Clotilde et Florentin se séparèrent enfin en se promettant de se revoir bientôt.

Clotilde, tout émue, suivit un domestique qui la conduisit par le vestibule, orné de lustres étincelants et de vases du Japon garnis de fleurs exotiques, et par un vaste escalier à rampe de bronze, couvert d'un moelleux tapis, jusqu'à sa chambre située au premier sur le jardin. (Car les appartements de réception se trouvant au rez-de-chaussée, toutes les chambres étaient au premier étage.) Comme Clotilde ne pouvait voir en ce moment ni madame ni mademoiselle Daurival, que leur toilette retenait encore, elle ouvrit ses malles et mit tout en ordre dans les divers meubles qui ornaient sa chambre, en s'étonnant cependant de l'éclat et du luxe qui brillèrent sur tout cet aménagement. « Mais, se dit-

elle avec simplicité, heureusement que cette magnificence ne se déploie pas ici pour moi, c'est l'uniforme de la maison ; un palais vraiment ! Elle avait terminé ses premiers arrangements, lorsqu'un rayon de soleil venant à dissiper les nuages, un joyeux gazouillement d'oiseaux l'attira vers la fenêtre, où elle demeura un moment dans un véritable ravissement : elle avait sous ses yeux une pelouse du plus fin gazon, des massifs d'arbustes verts, de beaux arbres enlacés de lierres, dont les cimes rougies par la sève nouvelle se confondaient au loin avec les arbres des jardins environnants dans une agreste et délicieuse perspective. Clotilde ne se lassait pas de contempler ce riant parterre où déjà les premiers souffles du printemps et l'habile travail du jardinier avaient répandu mille fleurs charmantes, et elle goûtait avec délices l'aimable tranquillité qui semblait la transporter si loin du bruit et des clamours de la ville. Dans tout ce qu'elle avait aperçu des splendeurs de l'hôtel Daurival, il n'y avait rien pour elle au-dessus de ces fleurs, de cette verdure et de ces vieux arbres parés de leurs bourgeons entr'ouverts.

Quelques coups frappés à la porte tirèrent Clotilde de cette douce rêverie ; une femme de chambre se présenta et lui dit que mademoiselle la priait de venir chez elle. Un petit cabinet de travail ou bibliothèque séparait seulement les deux chambres. Mlle Daurival avait ouvert sa porte et toute souriante, ses cheveux blonds encore flottant sur ses épaules, venait au-devant de Clotilde :

—Excusez-moi de vous avoir fait déranger, lui dit-elle en lui offrant un fauteuil, mais j'avais un si grand désir de vous voir que je n'ai pu attendre d'avoir terminé ma toilette pour passer chez vous.

—Je vous remercie, au contraire, de cet aimable empressement, répondit Clotilde ; puis-je vous aider en quelque chose ?

—Du tout, j'ai fini en un clin d'œil. Nous ne sommes rentrés que bien après minuit, et il ne m'est pas facile d'être prête de bonne heure. N'importe je suis très-contente que vous soyez décidément avec nous ; j'avais une si grande peur que maman ne vous trouvât réellement trop jeune. Car vous ne paraissez guère plus âgée que moi, excepté votre air beaucoup plus raisonnable. Ah ! je conviens que je suis un peu étourdie, et je crains d'exercer souvent votre patience, tout en étant disposée à vous aimer de tout mon cœur.

Et en parlant ainsi, Henriette tendait les mains à Clotilde et bientôt l'embrassait cordialement.

—Que dites-vous de moi ? ajouta-t-elle.

—Je dis que je suis charmée de votre franchise et de votre bon cœur, et je suis assurée que nous nous entendrons au mieux. Croyez aussi, mademoiselle, que rien ne me coûtera pour vous être agréable.

—Eh bien, ne m'appellez plus mademoiselle, mais tout simplement Henriette, car je veux être votre amie.

—Ma chère Henriette, reprit alors Clotilde avec un accent de douce gravité, comptez aussi sur ma plus tendre affection, car je suis bien heureuse de votre aimable accueil.

—C'est que je ne puis pas vous dire, ajouta Henriette avec le même élan, combien vous m'avez plu dès votre première visite à la maison ! Maintenant, je ne souhaite plus qu'une chose, qui est de ne pas trop vous déplaire moi-même par toutes mes étourderies. Vous verrez, vous verrez quand vous me connaîtrez mieux.

—Au moins vous ne vous flatter pas, et c'est la meilleure disposition pour arriver au bien.

—J'ai toujours grande envie de n'être point trop méchante avec vous.

Mais comme si cette conversation prenait une tournure un peu trop sérieuse, Henriette ajouta aussitôt :

—Vous savez bien qu'aujourd'hui je fête votre arrivée et, pour cette journée au moins, c'est moi qui dirige tout. Je vais d'abord vous montrer ma chambre en détail et mon petit trésor en attendant le déjeuner.

Et aussitôt elle se mit à ouvrir ses armoires, ses tiroirs, ses boîtes, et à faire la revue des innombrables bagatelles qui s'y trouvaient rangées, mais non sans contraindre Clotilde à en accepter plusieurs comme gages de son amitié. La cloche du dé-

jeuner termina ce dernier entretien : il était alors midi. Durant le repos, M. Daurival parut prendre plaisir à causer avec Clotilde sur ce qui pouvait la concerner relativement à sa famille et à sa situation jusqu'à ce jour, ne posant toutefois que des questions bien discrètes, mais écoutant avec intérêt les réponses toujours très-naturelles et très-ouvertes qui lui étaient faites. Puis il parla de ses vues pour compléter, comme il l'entendait, l'éducation de sa fille, demandant à Clotilde ce qu'elle pensait de ses idées, et se montrant réellement satisfait des explications justes et sensées qu'elle donnait sans embarras comme sans prétention. Mme Daurival n'avait rien perdu de cette conversation et se disait alors à elle-même : « Cette jeune personne me paraît avoir un bon jugement et je puis être tranquille avec elle sur ma fille. C'est un grand repos. »

En se levant de table M. Daurival dit à sa femme :

« Nous sommes en famille, ce soir, il faut envoyer prier M. Florentin de dîner avec nous, car nous avons remarqué, Mademoiselle, lorsqu'il est venu nous apporter votre réponse, combien il vous était attaché, et comme il souffrait de votre séparation. Mais nous tâcherons de la lui adoucir le plus possible. »

Les yeux de Clotilde plus encore que ses remerciements exprimèrent toute la joie qu'elle ressentait de cette bienveillante attention.

—Maintenant, s'écria Henriette, c'est moi et moi qui nous emparons de vous et, comme c'est convenu, nous allons sortir, faire quelques emplettes et nous promener ensemble jusqu'au dîner.

Ces dames, en effet, montèrent bientôt en voiture, visitèrent quelques magasins où, en choisissant divers objets de toilette, Mme Daurival obligea Clotilde à faire son choix pour elle-même, parce qu'elle tenait à lui offrir un souvenir de bienvenue. Clotilde du moins sut résister à toutes les instances pour n'accepter que ce qui pouvait être en rapport avec sa modeste situation. « C'est bien, se dit encore Mme Daurival, elle a du sérieux dans le caractère, on peut compter sur cette jeune personne. »

Comme le temps s'était remis au beau et que le soleil semblait fixé au moins pour quelques heures, sur la proposition d'Henriette, on se dirigea par les Champs-Élysées au bois de Boulogne. Il était trois heures, et une foule d'équipages prenait la même direction ; c'était tout le grand monde parisien qu'Henriette connaissait déjà à fond, et dont elle se mit à faire les honneurs à Clotilde avec une verve et une gaieté qui amusaient surtout Mme Daurival. Car Clotilde ne remarquait pas, sans quelque peine, ce qu'une jeune fille de seize ans pouvait déjà savoir et redire sur les travers et les ridicules d'un public si mêlé. Au retour de la promenade, ces dames allaient s'ajuster pour le dîner où, le jeudi, quelques amis intimes étaient habituellement conviés, et après lequel quelques autres personnes survenaient pour passer familièrement la soirée.

Nous n'avons pas besoin de dire que notre ami Florentin se présentait sans trop d'embarras chez M. Daurival : outre qu'il ne songeait guère qu'au bonheur de se retrouver avec sa chère enfant d'adoption, il avait eu assez souvent l'occasion de voir le monde dans sa longue carrière administrative, et pouvait y paraître avec convenance, quand l'occasion l'exigeait ; puis une certaine verve d'imagination, jointe à un excellent cœur le faisaient bientôt apprécier. Il fut parfaitement reçu par M. et Mme Daurival, et Clotilde se montra si heureuse en le voyant, que tout épanoui de cet aimable accueil, il plut lui-même à tout le monde par sa franche gaieté.

(à continuer)

CESARISME ET ULTRAMONTANISME.

(Suite.)

Par ces principes nous voyons la différence entre le césarisme païen et ce que j'appellerai le césarisme chrétien.

1o Le premier considère l'Etat comme sa propre création, le second le regarde comme la création de Dieu.

2o Le premier exerce l'autorité de pontife et de roi absolu et exclusif sur le corps et sur l'âme ; le second est assujéti en tout ce qui concerne l'âme à la loi divine et à l'Eglise de Jésus-Christ.

3o Le premier fait de la religion un instrument ou un département de l'Etat ; le second en fait la limite du pouvoir civil et la protection de la liberté humaine.

4o Le premier traite l'Eglise comme sujette à lui-même ; le second traite tout pouvoir civil comme sujet à Dieu et à sa loi, dont l'Eglise est la gardienne et l'interprète.

5o Le premier regarde tout pouvoir, civil et religieux, comme dérivant du peuple ; le second regarde le pouvoir civil comme venant formellement de Dieu, et le pouvoir spirituel comme venant exclusivement de Dieu, et pour cela dépendant de Dieu seul.

Voilà l'ultramontanisme, dont l'essence est que l'Eglise, étant une institution divine et infaillible par l'assistance divine, est, dans sa propre sphère, indépendante de tous les pouvoirs civils et, en sa qualité de gardienne et d'interprète de la loi divine, le vrai juge des hommes et des nations en toutes choses touchant cette loi dans la foi ou la morale. Le terme « ultramontain » étant cité en ce moment comme un sobriquet pour exciter la persécution contre l'Eglise par de fausses accusations et en trompant l'opinion publique de ce pays, je veux prouver qu'ultramontanisme et catholicisme sont identiques comme le sont le catholicisme et le parfait christianisme. Le christianisme, ou la foi et la loi de Jésus-Christ, a, comme je l'ai dit, introduit deux principes d'autorité divine dans la société humaine : l'un, la séparation absolue des deux pouvoirs spirituel et civil, l'autre, la suprématie du pouvoir spirituel sur le pouvoir civil en toutes matières de sa compétence ou juridiction divine.

Je ne sais pas comment un homme peut, sans renoncer à son nom chrétien ou à la cohérence de sa raison, nier l'un ou l'autre de ces principes : Je comprends en vérité, qu'admettant les deux, il conteste le rang et la portée de cette juridiction. Il peut prétendre qu'elle est plus large ou plus étroite, qu'elle s'étend ou ne s'étend pas à telle ou telle autre question particulière. Mais nous en reparlerons tantôt. Quant à présent, il suffit de dire que ces deux principes sont professés par tous les chrétiens, hormis les Erastiens, qui nient la fonction spirituelle de l'Eglise, sinon son existence. Mais j'espère montrer que ces deux principes constituent l'ultramontanisme ; que la Bulle « *Unam Sanctam* » ne contient rien de plus ; que le Concile du Vatican ne pouvait pas moins définir ; que dans sa définition il n'a énoncé rien de nouveau ; que ses deux constitutions étaient, comme dirait le Parlement, non des lois organiques, mais des lois explicatives ; qu'elles n'ont rien changé et rien ajouté, soit à la constitution de l'Eglise, soit aux rapports de l'Eglise avec les pouvoirs civils du monde.

Pour éclaircir ce point, examinons brièvement ces deux principes. D'abord, quant à la séparation des pouvoirs spirituel et civil, l'histoire entière de la chrétienté en est une preuve suffisante. La souveraineté civile est contemporaine de l'homme. La société n'est pas une création humaine. Les rapports de l'autorité, de la soumission et de l'égalité sont dans la famille humaine, et s'étendent de là aux républiques, aux royaumes et aux empires. La souveraineté civile réside matériellement dans la société en général, formellement dans la personne ou les personnes auxquelles la société peut confier ses fonctions. Immédiatement, donc, la souveraineté est donnée par Dieu à la société ; médiatement, par la société, à la personne qui l'exerce.

Matériellement et formellement, médiatement et immédiatement, la souveraineté est de Dieu, et dans sa compétence elle est suprême et sacrée. La loyauté civile envers les souverains est, pour cela, une partie du christianisme, et la trahison est à la fois un crime contre une autorité légale et un péché envers Dieu, qui a institué cette autorité. L'ultramontanisme enseigne que dans la sphère de sa compétence le pouvoir civil doit être obéi non seulement en vue du bien, mais aussi de la conscience. C'est une partie de la religion chrétienne d'obéir aux « pouvoirs qui sont ».

Quant à l'indépendance du pouvoir spirituel, nous n'avons pas besoin d'en parler. L'existence de l'Eglise et la primauté de son chef pendant 1800 ans en sont une preuve suffisante. Ensuite, aucun chrétien sensé ne niera que ces deux pouvoirs distinctes et séparés ont des sphères distinctes

et séparées, et que dans ces sphères ils tiennent respectivement leur pouvoir de Dieu. Là où il est possible de tracer les limites de ces sphères il est assez facile de se prononcer sur toutes les questions purement civiles ou sur toutes les questions purement spirituelles. Le conflit surgit dans les questions complexes. Et même ici il ne devrait pas y avoir de difficulté réelle. Personne ne peut décider quelles questions sont pures et quelles questions sont complexes, hormis un juge qui peut définir respectivement les limites des deux éléments, et partant des juridictions respectives. Dans toute question qui n'est pas de la compétence des deux pouvoirs, ou il doit y avoir quelque juge pour décider ce qui tombe ou ce qui ne tombe pas dans leurs sphères respectives, ou ils sont livrés à un doute perpétuel et à un conflit perpétuel. Mais qui peut définir ce qui est ou n'est pas dans la juridiction de l'Eglise ou n'est point de vue de la foi ou de la morale, si ce n'est un juge qui sait ce que contient la sphère de la foi et de la morale et jusqu'où elle s'étend ?

Assurément il ne suffit pas qu'un tel juge aigüe, ou opine, ou se prononce d'après une évidence douteuse, ou avec une connaissance imparfaite. Une pareille sentence serait non la fin du litige, mais un commencement et un renouvellement du débat. Il est clair que le pouvoir civil ne peut définir jusqu'où s'étend la sphère de la foi et de la morale. S'il le pouvait, il serait investi d'une des attributions de l'Eglise. Il faut qu'il connaisse tout le dépôt de la foi explicite et implicite ; ou, en d'autres termes, il faut qu'il soit le gardien de la révélation chrétienne. Or, pas un chrétien, pas un homme sensé ne formule cette prétention pour le pouvoir civil ; par conséquent, ou il n'y a pas de juge pour terminer le débat, ou ce juge doit être l'Eglise, à laquelle seule a été confiée divinement la révélation du christianisme en matière de foi et de morale. Et même en ce cas, il est impossible de mettre jamais un terme à un doute ou à une controverse entre deux pouvoirs, à moins que l'Eglise ne soit divinement certaine des limites de sa mission. Mais si l'Eglise possède une certitude divine des limites de sa juridiction, son jugement dans ces matières est décisif. Mais une autorité qui peut seule définir les limites de sa propre fonction est absolue, parce qu'elle ne dépend de personne, et infaillible, parce qu'elle connaît avec une divine certitude la foi qu'elle a reçue en dépôt.

Si donc le pouvoir civil n'est pas compétent pour indiquer les limites du pouvoir spirituel, et si le pouvoir spirituel peut définir avec une divine certitude ses propres limites, ce dernier est évidemment suprême, ou, en d'autres termes, le pouvoir spirituel connaît une divine certitude les limites de sa propre juridiction, et il connaît, en conséquence, les limites et la compétence du pouvoir civil. Il s'ensuit qu'en matière de religion et de conscience, il est suprême. Je ne vois pas comment on peut nier ce fait sans nier le christianisme. Et s'il en est ainsi, telle est la doctrine de la Bulle *Unam Sanctam*, du *Syllabus* et du Concile du Vatican. C'est, en effet, l'ultramontanisme, car ce terme ne signifie ni plus ni moins. L'Eglise est donc distincte et suprême. Définissons un peu plus au long ce qu'on entend par suprême. Tout pouvoir qui est indépendant et qui peut seul fixer la limite de sa propre juridiction, et fixer par-là les limites de toutes les autres juridictions, est *ipso facto* suprême. Mais l'Eglise de Jésus-Christ, dans la sphère de la révélation, de la foi et de la morale, est tout cela ou n'est rien ou pire que rien, une imposture et une usurpation ; en d'autres termes, elle est le Christ, ou l'Antéchrist. Si elle est l'Antéchrist, tous les Césars, depuis Néron jusqu'à nos jours, sont justifiés. Si elle est le Christ, elle est le suprême pouvoir parmi les hommes, c'est-à-dire : 1o Elle tient sa mission et son autorité de Dieu ; 2o elle garde en dépôt la foi et la loi de Jésus-Christ ; 3o elle est le seul interprète de cette foi et le seul commentateur de cette loi ; elle possède dans la sphère de cette mission le pouvoir de légiférer avec autorité, de lier les consciences de tous les hommes qui ont reçu une seconde naissance dans le baptême de Jésus-Christ ; elle seule peut fixer les limites de la foi et de la loi qui lui sont confiées, et partant la

sphère de sa propre juridiction ; elle seule peut décider dans les questions où son pouvoir est en contact avec le pouvoir civil, c'est-à-dire dans les questions complexes ; car elle seule peut indiquer jusqu'à quel point sa propre fonction divine ou son propre divin dépôt entre et se trouve impliqué dans ces questions ; et c'est précisément cet élément qui, dans toute question mixte d'une juridiction contestée, appartient à un ordre et à un tribunal plus élevés.

Par exemple, un professeur catholique de théologie dans une université de l'Etat, salarié par l'Etat, repousse les définitions du Concile du Vatican. L'évêque l'excommunie, l'Etat le soutient et le paie en dépit de l'excommunication dont il a frappé l'Eglise, en qualité de professeur de théologie catholique. Il y a là une question d'appointements et d'orthodoxie. Assurément l'orthodoxie est un élément plus élevé que les appointements ; la foi est d'un ordre plus élevé que les thalers ; et juger de l'orthodoxie et de la foi n'est pas de la compétence du tribunal civil, mais du tribunal spirituel, qui est (dans cette sphère) supérieur absolu et sans appel. La même chose est vraie pour toute question de bénéfice, de collation d'un bénéfice ou de privation d'un bénéfice, en un mot, pour toute question de contact entre l'Eglise et l'Etat, en tant que la foi et la morale sont engagées ; et il appartient à l'Eglise de décider si elles sont engagées ou non, et jusqu'à quel point elles entrent et sont impliquées dans le conflit. Or, que l'on sache bien qu'ici je revendique pour l'Eglise ses divins droits. Je ne conteste pas à l'Etat son pouvoir de violer tous les droits divins sur terre. Il peut abuser de son pouvoir au gré de sa volonté impériale, royale, bureau-cratique, démocratique. Je ne conteste que son droit. « *Id potest quod jure protest.* » Il peut remettre en vigueur et renforcer la *Lex Regia* contre l'Eglise ; mais son pouvoir est de la violence et ses actes sont de la tyrannie.

J'ai donc prouvé que le césarisme du monde païen, qui était l'ennemi de Dieu et le destructeur de toutes les libertés de l'homme, a été réduit par un seul acte divin à sa sphère légale. La séparation du pouvoir civil et la suprématie de l'ordre spirituel sur l'ordre civil du monde chrétien a racheté les princes de la dégradation des tyrans et l'humanité d'un esclavage inhumain. Le césarisme, soit dans une seule personne, dans un Sénat ou dans une populace, a toujours été, est et sera toujours la tyrannie dans l'ordre civil et la persécution dans l'ordre spirituel.

L'adversaire direct de ce mal, le pire des maux humains, est la loi divine révélée par Jésus-Christ et par l'autorité divine confiée à son Eglise. Elle a été et sera toujours la source de toute liberté humaine. L'Eglise a été la mère de toutes les nations libres. Toute la liberté de l'âme et de la conscience chez les hommes, dans les familles et dans les Etats, dérive de cette limitation du pouvoir civil ; mais la limitation du pouvoir civil ne peut venir que d'une autorité supérieure ; cette autorité supérieure n'est pas dans l'ordre du pouvoir matériel, mais du droit divin. La limitation qui a changé le césarisme en monarchie chrétienne est loi, et cette loi est la loi de Dieu, représentée, exposée, appliquée sur terre par une autorité de sa propre création et par des pouvoirs judiciaires de sa propre délégation, indépendants de toutes les législatures humaines et supérieurs à toutes les prérogatives des rois.

Ce que j'ai défendu ici, c'est l'ultramontanisme seul ; c'est le christianisme tel qu'il a été professé par tous les hommes à toutes les époques, par les catholiques et aussi par les protestants, par les ultramontains et par les gallicans, par les anglicans et par les presbytériens, par les Eglises libres d'Angleterre, dont l'histoire noble et pathétique vient d'être écrite à la veille, je le crains, de leur apostasie de l'esprit élevé et héroïque de leurs fondateurs et pères par la patience et la fidélité à la grande loi de la liberté chrétienne en Jésus-Christ. Voici donc la substance de notre argument : Le césarisme consiste 1o dans l'union des deux pouvoirs en une seule personne ; 2o dans la prétention à la suprématie sur toutes les causes et sur toutes les personnes ; 3o dans la direction de la conscience

en matière spirituelle; 4o dans l'isolement de la religion nationale sous prétexte qu'aucune juridiction étrangère ne peut entrer dans l'Etat; 5o dans l'isolement des Eglises nationales, et par suite dans le rejet de l'autorité universelle de l'Eglise.

L'ultramontanisme consiste: 1o dans la séparation des deux pouvoirs et leur exercice par des personnes différentes; 2o dans la réclamation pour l'Eglise du seul droit de définir les doctrines de la foi et de la morale, et 3o de fixer les limites de sa propre juridiction dans cette sphère; 4o dans l'indissoluble union avec la juridiction universelle du Saint Siège et dans la soumission à cette juridiction.

Tel était donc le caractère du monde païen, la domination de l'homme sur l'homme tant en matière d'obéissance civile qu'en matière de culte religieux; et telle a été la restriction de cette autorité absolue et intolérable de l'homme sur l'homme, par la séparation des deux pouvoirs, temporel et spirituel, en autorités et sphères de juridiction distinctes confiées à des personnes distinctes.

C'est à cela que nous devons l'ordre, le progrès, la civilisation et la paix du monde chrétien, en tant qu'il y a eu paix sur la terre. Mais le caractère est dans la nature humaine. C'est le gouvernement de la chair et du sang ou du « sang et du fer », et, quoique restreint pour un temps par le christianisme il n'a jamais été aboli.

Tout l'histoire de la chrétienté, depuis le IVe jusqu'au XVIe siècle, nous montre le caractère tendant toujours à s'affirmer de nouveau. L'Empire romain ne fut pas plus tôt transféré en Orient que le caractère commença à reparaître.

Le despotisme byzantin sur la liberté civile et la liberté ecclésiastique est devenu proverbial. Byzantin et despotique sont des termes synonymes. L'Empire romain ne fut pas plus tôt ressuscité dans l'Occident que la même tendance se manifesta de nouveau.

Charlemagne lui-même étendit son protectorat ou épiscopat des choses extérieures jusqu'à violer maintes fois la liberté ecclésiastique. Mais le caractère des empereurs saxons, sarrasins, bavares, tel qu'on le voit dans les confits de saint Grégoire VII, Alexandre III et Innocent IV, fait paraître le règne de Charlemagne normal et chrétien, comme le règne de Constantin.

Mais les deux causes principales de la renaissance du caractère dans la chrétienté sont d'abord: l'école de juristes créée par les Pandectes de Justinien et l'Université de Bologne, d'où jaillit toute la théorie et l'organisation du caractère gibelin; et en second lieu, l'envahissement de l'Italie par les Grecs, la littérature grecque et le byzantinisme après la chute de Constantinople.

C'est là ce qui a rendu possible dans l'Europe chrétienne les suprématies royales du XVIe siècle. (A continuer.)

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple. Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

CIRCULAIRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL AUX FIDELES DE SA VILLE EPISCOPALE, LES INVITANT A ENCOURAGER UN BAZAR POUR LA CATHÉDRALE.

Nous très chers Frères, Nous apprenons qu'il se fait des préparatifs considérables, pour un bazar, afin d'aider à la reconstruction de la Cathédrale, qui, comme tout le monde sait, est une œuvre qui intéresse le Diocèse entier.

Car c'est un fait notoire qu'elle n'a été entreprise et qu'elle ne se poursuit que moyennant son concours généreux. Nous nous sommes singulièrement réjoui, en apprenant qu'il y avait pour ce bazar beaucoup d'entraîn et qu'un grand nombre de personnes de tout rang et de toute condition, hommes et femmes, y prenaient une part active, soit en travaillant sans relâche à l'organiser, soit en fournissant généreusement une multitude d'objets propres à lui donner une haute importance par leur prix, leur beauté et leur variété.

Nous en bénissons le Seigneur qui, étant tout bon et miséricordieux, fait éclater, dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, les ressources de son aimable providence, pour le succès d'une œuvre, qui n'a pour but que l'honneur de la religion.

Nous sommes en même temps remplis de consolation dans la pensée que tant de personnes qui sacrifient leur temps, leurs peines, leurs veilles et leurs biens, pour contribuer ainsi au bazar qui doit avoir lieu, vont attirer sur elles, ainsi que sur la ville et le diocèse, les plus abondantes bénédictions du Ciel, pour leur bonheur en ce monde et en l'autre.

Nous nous trouvons en même temps très heureux, en pensant que la charité peut être si bien dirigée que, tout en procurant aux personnes qui la font un si grand mérite, elle peut leur donner un excellent moyen de prendre d'honnêtes créations et de s'accorder ces jouissances, qui sont d'autant plus délicieuses qu'elles sont plus pures et innocentes. C'est ce qui, Nous l'espérons, arrivera,

si chacun ne s'y porte qu'avec des intentions droites, n'ayant en vue que la plus grande gloire de Dieu, l'honneur de l'Eglise et l'avantage du prochain; si l'on y cherche le véritable plaisir qui ne se goûte que dans le Seigneur; si c'est avec joie que l'on donne à Dieu tout ce que l'on a et tout ce que l'on est; si enfin l'on évite avec soin tout ce qui pourrait déplaire à Dieu et mal-édifier le prochain.

Les plus sages et les plus strictes précautions seront prises, comme cela doit toujours être en de telles occasions, pour que les réunions ne puissent être une occasion prochaine de péché, et que tout s'y passe si bien, selon les règles de la décence et de la modestie chrétiennes et religieuses, que l'on puisse en espérer les bénédictions de Dieu. Car il bénit toujours ce qui est fait avec la crainte du Seigneur et l'horreur du péché.

Vous contribuerez sans doute, N.T.C.F., au succès de ce bazar sans vos moyens et avec tout le zèle que peut vous inspirer l'honneur de la religion, si vivement intéressé à ce qu'il y ait des temples qui, par leurs vastes proportions et leurs riches décorations, puissent nous donner quelque faible idée du ciel, et nous embrasser du désir de nous y réunir un jour.

A cette fin, ce bazar se fera dans quatre localités différentes, pour que chacun ait plus de facilité d'y assister, savoir: dans le faubourg St. Joseph où il s'ouvrira le 8 Février prochain pour se terminer le 18 de ce mois; dans le faubourg Québec où il se fera en même temps que celui de St. Joseph; et sur la rue St. Denis (quartier St. Jacques) où il se tiendra depuis le 13 Février de cette année jusqu'au 20 de ce mois, et dans la Salle Académique des Révérends Pères Jésuites, lorsque le temps en aura été fixé d'après les circonstances.

Si, comme on n'en saurait douter, ce bazar donne l'occasion d'exploiter les ressources du catholicisme, pour le succès de ses œuvres, s'il s'y fait des démonstrations éclatantes qui prouvent sa vigueur et sa force; s'il s'y fait des sacrifices généreux qui attirent les bénédictions du Père des miséricordes; s'il s'y donne des exemples de charité qui honorent toute une ville, tout un diocèse, vous aimerez sans doute à y assister, pour y contribuer et en conserver un souvenir qui se perpétuera dans votre famille.

Tous les objets que vous aurez acquis à ce bazar, se conserveront donc dans vos maisons avec soin, pour répéter à vos enfants et petits-enfants, jusqu'à la dernière génération, que la famille s'est mise de bon cœur à contribution, afin de s'associer à tout le diocèse, pour accomplir une si grande œuvre, pour grâter à la gloire de Dieu un temple si magnifique, pour élever un monument si digne de la religion, pour bâtir enfin une Eglise Cathédrale qui sera un des plus beaux édifices de notre grande et importante cité, et pour mériter une large part aux abondantes bénédictions que le Seigneur répand sur tous ceux qui se montrent dévoués de zèle pour sa Maison.

Que ce bazar, entrepris dans le mois consacré au saint Enfant Jésus, ait un plein succès, pour être une offrande digne de lui! Que son auguste Mère, la Vierge Immaculée, l'ait pour agréable! Que son glorieux Epoux, St. Joseph, Protecteur de toute l'Eglise, le prenne sous sa puissante protection! Que tous les Anges Gardiens et Saints Patrons de ce Diocèse mènent à bonne fin cette grande entreprise! Que les Bienheureux Apôtres Jacques et Jean surtout viennent en aide à tous ceux et celles qui travaillent à leur bâtir un temple où ils soient proclamés comme les vrais enfants du tonnerre! Enfin, que toutes les bénédictions célestes se répandent abondamment sur nous tous! Amen.

La présente lettre sera lue au prône de toutes les Eglises de la ville et de la banlieue où se fait l'office public, le premier Dimanche après sa réception.

† IG. EV. DE MONTRÉAL. Montréal, le 27 Janvier 1874.

Les lettres de M. Binan et beaucoup d'autres travaux remis au prochain numéro faute d'espace.

LE TRES HONORE FRERE PHILIPPE. Le Supérieur général des Frères des écoles chrétiennes vient de mourir à Paris à l'âge de 81 ans.

Dans le récit de cette triste guerre de 1870, l'histoire réservera jusqu'à la fin des siècles une de ses plus belles pages à la belle société dont le Frère Philippe était le chef. Les Frères ont donné là un exemple de patriotisme dont la religion est la base et les motifs. Et ne serait-ce qu'à ce titre, le nom du Frère Philippe passerait certainement à la postérité.

Entré vers l'âge de 15 ans dans l'Institut du bienheureux de la Salle, il venait de parcourir une carrière à peu près de 65 années consacrées à la jeunesse quand la guerre de 1870 éclata. La religion, mobile des vraies et grandes œuvres, nous ne

saurions trop le répéter, vint inspirer au cœur de ce vieillard de se consacrer, lui et son Institut en France, à la grande œuvre des blessés et des morts de cette sanglante époque. Le 15 août il adressa une lettre au ministre de la guerre ouvrant les portes de tous ses établissements aux blessés et offrant les bras, le cœur et même la vie de nos frères, pour le service des pauvres victimes de la guerre. Cette lettre fut un ordre pour tous les membres de la communauté.

Le court espace de cette notice ne nous permet pas de noter un sur cent nombreux actes de charité et de dévouement, de patriotisme dont font preuve les enfants du Frère Philippe. Un concert unanime de louange s'éleva de tous les cœurs, la charité avait eu son jour, l'abnégation son heure et la religion, sous l'humble-manteau des Ignorantins, avait donné au monde entier une preuve sans réplique de sa force et de sa vitalité.

M. d'Arzac a résumé dans un volume que nous ne saurions trop recommander ces actes héroïques; ni la crainte des maladies infectées, dans les hôpitaux, ni la crainte des balles prussiennes sur le champ de bataille n'ont pu arrêter ces humbles précepteurs par l'exemple. Soigner les typhoïques, panser les varioles, mourir frappé d'une balle prussienne en relevant un blessé prussien, secourir les blessés au milieu d'une grêle de balles et d'obus, et tout cela avec plaisir pour le bon Dieu. Voilà des exemples que le plus fier d'entre nous ne saurait essayer d'imiter que de loin, mais pour récompense, être emprisonné, maltraité, hués par une vile populace, menés comme des criminels en prison, puis de là cruellement exposés sur des barricades pour servir de plastrons à des lâches et à des traitres dans ces terribles moments de haine qu'évoque une guerre fratricide, se trouver encore assez de charité du bon Dieu pour ramasser leurs bourreaux, victimes du plomb ennemi. Ah! voilà le sublime de l'héroïsme. Le maître de cette école de folie sublime et héroïque depuis 36 années était le Frère Philippe.

Dressant ses frères dans la vocation humble mais sainte de l'éducation des classes ouvrières et modestes il avait su, en cela parfait imitateur de M. de la Salle, inspirer à ses frères de tout faire avec plaisir pour le bon Dieu; rechercher la récompense icibas était vaine folie, le Fr. Philippe l'avait compris, ses frères l'avaient compris; mais Dieu, en ces jours mauvais, toujours jaloux de sa gloire, voulant consoler les bons, ramener les mauvais, se servant dans sa toute puissance des moyens que l'orgueil humain méprise, avait choisi d'humbles coopérateurs; ces Frères que la mauvaise presse européenne avait si souvent attaqué, que l'enseignement laïque et universitaire avait si souvent voulu abaisser, répudier et humilier, furent choisis pour donner un éclatant exemple au monde de ce que peuvent de faibles créatures quand la religion est le mobile de leurs actions.

En tête figure ce noble vieillard dont les joues, le front ridés par l'âge, les fatigues, les grandes préoccupations que peut donner le commandement dans le monde entier, d'environ 10,000 de ses frères.

Le Fr. Philippe ne ménagea donc pas sa personne; souffrant de la goutte, il se rend le 1er Déc. 1870 pour assister au départ de ses frères pour le champ de bataille de Champigny.

Le 21 Décembre avait lieu la bataille de Bourget au matin, 150 Frères sous les ordres du Fr. Philippe se dirigent vers le champ de la lutte. Ce jour-là un martyr tomba, un frère, le Frère Nethelme; un autre tombe: Ce n'est rien, dit-il, secourez les plus pressés. On lui demanda son nom. Pourquoi, répond le Frère, je remplis ici un devoir dont Dieu seul et non pas les éloges de mes semblables doit me récompenser.

La blessure d'un des leurs avait rempli les frères d'un saint enthousiasme. Ils entouraient le Fr. Philippe, sollicitant modestement une place de brancardier.

« Comme c'était l'heure du salut du Saint-Sacrement, nous avons été nous prosterner aux pieds du divin Sauveur, et nous courber sous sa main béniissante, en le remerciant, de toute l'effusion de notre cœur, de l'assistance providentielle qu'il nous avait accordée. Après le salut, on a chanté le psaume Ecce quam bonum. Combien n'étais-je pas impressionné d'entendre, dans une tel circonstance, ces admirables paroles du prophète: « Qu'il est doux, qu'il est agréable à des frères de s'unir ensemble dans l'union et la charité! » Oui, il y avait là un spectacle sublime et tout céleste.

« J'ai essayé ensuite de parler à nos chers Frères réunis; mais je n'ai pu, tant était vive mon émotion, que leur adresser quelques mots de félicitation et d'encouragement, et leur dire combien dans les provinces nos Frères s'étaient intéressés à eux, et avec quelle charité ils avaient accueilli partout ceux qui avaient émigré.

L'Institut des Frères comptait trois martyrs, le Frère Porier, mort martyr de sa charité en soignant les fiévreux, le Frère Nethelme martyr de la patrie sur le champ de bataille au Bourget, enfin, le Frère Véromède mort sur la barricade dans la simplicité de sa foi. Fait prison-

nié par les communaux qui l'avaient forcé à charroyer des pierres pour la barricade ce cher frère avait été frappé d'un obus. Il mourut en s'écriant: « Que la Volonté de Dieu soit faite. »

Comme le disait le P. Jésuite Captier, fusillé à la Roquette: « Allons pour le bon Dieu! » c'est la devise commune aux héros chrétiens et certes en ces jours funèbres et sanglants, les enfants du B. de la Salle marchaient de paix avec ces illustres enfants de St. Ignace.

Nous avons exalté les enfants, mais tout honneur au père qui a su donner au monde de semblables enfants. Le ciel a laissé le Fr. Philippe deux années encore sur la terre pour revoir son ordre encore plus admiré et exalté que jamais et recevoir lui-même de la part des hommes la reconnaissance juste et bien méritée que Dieu accorde même ici-bas aux plus humbles de ses enfants.

La croix des braves brille sur le cercueil de ce modeste et saint Frère, quand, en guerre, un régiment se distingue, le drapeau de ce régiment est décoré; celui qui avait porté si haut et si loin la bannière du dévouement, de l'abnégation, du patriotisme religieux dans sa personne et dans la personne de tous ses frères ne pouvait manquer de recevoir la faible mais juste récompense que les hommes devaient lui donner. Car sa récompense et la vraie, la seule pour lui, pour eux, était au Ciel.

« Le dévouement de nos Frères porte en lui-même la récompense. » « Avec plaisir pour le bon Dieu. »

Jeudi, à 9 h. a. m., aura lieu à Notre-Dame, un service solennel pour le très honoré Frère Philippe. Mgr. Fabre officiera.

Nous n'en doutons pas, tous les catholiques voudront s'honorer, en faisant acte de présence à cette cérémonie. Nous ne pourrions mieux nous unir au concert unanime de louanges et de regrets, qui s'éleva dans le monde à la nouvelle de la mort de ce saint Frère. C'est une dette que, comme catholiques, nous devons à Sa mémoire, nous l'acquitterons en partie en témoignant à ses nobles enfants, que nous avons parmi nous, nos regrets publics et notre vive sympathie avec eux dans la perte qu'ils viennent d'éprouver.

Elections Fédérales de 1874. Liste des Députés élus. PROVINCE DE QUEBEC.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Quebec, including names like Hon. M. Fournier, M. Pozer, Dr. Paquet, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like Hon. M. Fournier, M. Pozer, Dr. Paquet, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like Hon. M. Fournier, M. Pozer, Dr. Paquet, etc.

nié par les communaux qui l'avaient forcé à charroyer des pierres pour la barricade ce cher frère avait été frappé d'un obus. Il mourut en s'écriant: « Que la Volonté de Dieu soit faite. »

Comme le disait le P. Jésuite Captier, fusillé à la Roquette: « Allons pour le bon Dieu! » c'est la devise commune aux héros chrétiens et certes en ces jours funèbres et sanglants, les enfants du B. de la Salle marchaient de paix avec ces illustres enfants de St. Ignace.

Nous avons exalté les enfants, mais tout honneur au père qui a su donner au monde de semblables enfants. Le ciel a laissé le Fr. Philippe deux années encore sur la terre pour revoir son ordre encore plus admiré et exalté que jamais et recevoir lui-même de la part des hommes la reconnaissance juste et bien méritée que Dieu accorde même ici-bas aux plus humbles de ses enfants.

La croix des braves brille sur le cercueil de ce modeste et saint Frère, quand, en guerre, un régiment se distingue, le drapeau de ce régiment est décoré; celui qui avait porté si haut et si loin la bannière du dévouement, de l'abnégation, du patriotisme religieux dans sa personne et dans la personne de tous ses frères ne pouvait manquer de recevoir la faible mais juste récompense que les hommes devaient lui donner. Car sa récompense et la vraie, la seule pour lui, pour eux, était au Ciel.

« Le dévouement de nos Frères porte en lui-même la récompense. » « Avec plaisir pour le bon Dieu. »

Jeudi, à 9 h. a. m., aura lieu à Notre-Dame, un service solennel pour le très honoré Frère Philippe. Mgr. Fabre officiera.

Nous n'en doutons pas, tous les catholiques voudront s'honorer, en faisant acte de présence à cette cérémonie. Nous ne pourrions mieux nous unir au concert unanime de louanges et de regrets, qui s'éleva dans le monde à la nouvelle de la mort de ce saint Frère. C'est une dette que, comme catholiques, nous devons à Sa mémoire, nous l'acquitterons en partie en témoignant à ses nobles enfants, que nous avons parmi nous, nos regrets publics et notre vive sympathie avec eux dans la perte qu'ils viennent d'éprouver.

Elections Fédérales de 1874. Liste des Députés élus. PROVINCE DE QUEBEC.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Quebec, including names like Hon. M. Fournier, M. Pozer, Dr. Paquet, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like Hon. M. Fournier, M. Pozer, Dr. Paquet, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like Hon. M. Fournier, M. Pozer, Dr. Paquet, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

Table listing candidates for the 1874 federal elections in the Province of Ontario, including names like M. Fleming, M. Gillies, M. Trow, etc.

les maux de la faim.

BEAUPORT

Asile des Aliénés de la Province de Québec.

RAPPORT DES DIRECTEURS

(Suite.) VI.

Et maintenant, laisserons nous s'envoler ces modestes pages, sans dire un mot du Personnel de l'Asile, de Beauport?—Il nous semble que cela ne serait pas tout à fait juste. Dans le cours du Rapport de Messieurs les Directeurs, plus d'une mention est faite à ce sujet. Notre compte-rendu ne peut dès lors se contenter de se taire sur cette matière. Nous allons donc en parler; mais nous serons sobres, gardant fidèlement la méthode que nous avons suivie pour tout le reste du travail, c'est-à-dire, cherchant à faire ressortir l'Idée du Fait signalé;—Pour le Personnel de la Maison, ce sera donc le Sentiment, dont nous allons bien facilement découvrir le principe et le mobile, dans la Participation des Dignitaires à l'œuvre commune.

En premier lieu, s'il est un nom qui doit être mentionné, c'est celui du signataire de la brochure si pleine et si intéressante que nous venons d'étudier, M. le Docteur F. E. ROY. Tout ce que nous avons pu dire de bien de l'Asile, le long de nos Observations critiques, lui revient donc de droit, comme à la fin d'une heureuse bataille, l'honneur que s'y est conquis un brave Régiment retourne au colonel qui le commande.

Et dans les Régiments de la Charité l'Esprit de corps est essentiellement l'âme du service. Aussi, le colonel, ou les colonels de Beauport, (car c'est toute une armée), voudront-ils bien distribuer à leurs officiers le très obscur tribut de notre admiration.— Ces vaillants du Travail et de la Bienfaisance, réalisant, d'ailleurs, pacifiquement l'immortelle devise des bons soldats Canadiens de la Très-Auguste Papauté: Ils aiment Dieu et vont leur chemin. N'est-ce pas tout dire?

Il est dans le Rapport un autre nom plusieurs fois signalé par les autorités administratives et Religieuses de l'Asile avec la remarque « d'une confiance illimitée »—et c'est un fameux Brevet que celui qui porte de pareils mots dans la colonne de ses « Notes »—Or, ce Brevet est la propriété de monsieur C. VINCELETTE, Préfet de l'Établissement.—Nous avons remarqué, dans cette même colonne sur les États de service de ce dignitaire, que c'est à son initiative qu'est dûe, dans l'Asile, la Prière en commun et la pratique du Chemin de la Croix. Or, la Philosophie catholique de ces deux Exercices religieux acquiert, par leur accomplissement dans une maison de fous, un degré d'intensité nouvelle;—qu'on nous pardonne l'antithèse,—toute une finesse de force.—Prier en commun,—les sollicités de l'étude de la science et de l'organisation, avec les dépossédés de l'intelligence, les déshérités de la raison qui n'ont que des instants lucides,—c'est bien là l'œuvre du Christ en vérité, de ce Christ, Dieu et Homme, qui a voulu nous enseigner lui-même la manière de le prier, en nous dictant, mot pour mot, de sa bouche immortelle, la formule de nos supplications. Et le premier mot de cette diète est tout un poème de communauté, d'union solidaire et de fusion des cœurs. C'est ce sublime pluriel dans l'unité possessive de l'élevation de l'âme à Dieu: « NOTRE PÈRE ! »

Puis, le Chemin de la Croix, méditation facile, fortifiante et imagée de ce grand drame du Salut Éternel, acheté par le sang et par la mort d'un Dieu, qui commence au Jardin des Oliviers et qui finit au Golgotha; que sa place est donc bien choisie dans un asile où se conduisent toutes les souffrances, toutes les misères, toutes les agonies, toutes les chûtes douloureuses de l'humanité, et que l'Ecce Homo de la divine Passion est bien fait pour pénétrer le cœur de ces infortunés patients!

M. Vincelette a donc été bien inspiré vraiment, en popularisant à Beauport ces actes de piété: il s'est montré en cela fils intelligent de la Sainte Église. Nous savons du reste pertinemment de quel attachement inviolable et chaud M. Vincelette est lié à cette Sainte Église Romaine et à son chef infallible. Il a mérité d'être décoré d'un ordre pontifical. Il porte sa croix,—car dans la langue éminemment métaphysique des choses divines, l'antique chevalerie, née dans des siècles de Foi, a donné le nom de Croix aux insignes les plus recherchés de la distinction et de la bravoure.—Les chancelleries modernes, et les plats poursuivants de leurs faveurs, les vaniteux quémandeurs de leurs verroteries, ont bien travesti, il est vrai, ce sens primitif de l'institution des Ordres Chevaleresques; Mais pour M. Vincelette, chacun sait qu'il porte sa Décoration du Pape, avec la même vénération, avec la même absence de respect humain et de prétention, qu'un bon religieux porte son scapulaire sur sa robe de bure.

Enfin, dans le tableau de tous les fonctionnaires de l'Asile de Beauport, nous remarquons une charge officielle remplie par une femme; et c'est MADAME VINCELETTE qui en est la titulaire.— Cette particularité nous ouvre tout un horizon des bienfaits dont Beauport est le « Home », et nous demandons la permission de nous arrêter un instant devant cette perspective.

Le titre de cette charge est celui de Maitresse. Nous n'avions encore rencontré nulle part cette dénomination dans des Établissements publics. C'est là un nom antique, qui rappelle des vertus antiques, et dont l'appropriation est d'un très heureux choix par un Asile national de bienfaisance. Maitresse comprend en effet, dans le génie de son terme, les grandeurs maternelles du foyer domestique et l'honneur patriotique exercé par l'influence et par l'action de la femme dans les sociétés civiles.

Et, comme l'Église est la société civile parfaite, la Papauté, qui est toute l'Église, de même que le cœur est tout le sang qui circule jusqu'aux extrémités des membres et les empêche de tomber en décomposition, la Papauté, disons-nous, a toujours consacré, réchauffé, encouragé et béni cette influence et cette action de la femme dans les sociétés civiles. A l'instigation de son divin fondateur qui aimait MARTE et MARIE, dans ses fatigues et dans ses grandes épreuves, la Papauté a toujours trouvé un appui intime, des repos sanctificateurs, des assistances fécondes, et le mot n'est pas trop fort, des conseils, de véritables conseils, dans les événements dont le tissu forme l'histoire, semble se déplacer, de moins en apparence; mais ce n'est réellement qu'une apparence, car l'action divine subsiste toujours, et le rôle des personnes qui restent, en dépit de tout, les agents de la Providence, participe, dans le fond intime et réel des choses, à cette grande promesse faite à la Chaire de Pierre que « les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. » De nos jours, où le rocher sur lequel est assise cette Chaire est battu par la fureur inouïe des flots de la dévastation, le même fait de bon-exemple et de bon-courage, donné par la femme à l'Église, se retrouve dans l'humilité des humiliations du Successeur de Pierre.—Captif, comme le fut le premier Apôtre, son maître; captif de la captivité de l'hypocri-

sie, la plus infernale de toutes, Pie IX a trouvé le saint honneur de sa prison, partagé par le valeureux capitaine qui fut le chef de son armée, quand il possédait une armée; c'est bien là la royale hospitalité des fers. Et, si les géoliers du Pape, à la fois exaspérés et vaincus par la sérénité indéfectible de leur victime, forcent son cachot et menagent sa vie,—Qui nous dit, hélas! que nous ne verrons par cette horreur!—le Général Kanzler est au premier poste pour recevoir les premiers coups; et voilà déjà plus de trois années que MADAME KANZLER est avec son mari, l'emprisonné volontaire du Vatican.

Quelques années auparavant, ce même Pie IX, dont les fidèles soldats, aujourd'hui dispersés aux quatre coins du monde, avaient alors repoussé par les armes une invasion révolutionnaire, donna le beau nom de « ma première sœur de charité » à une Princesse qui passait ses journées d'exil à panser dans les hôpitaux Romains les blessés qu'ils encombraient, défenseurs et ennemis du Pape. C'est sa Majesté très fidèle la reine MARIE SOPHIE des Deux Siciles, précédemment héroïne de la fidélité nationale et du droit des gens immolés en 1860 à Gaète, cette ville qui avait été elle-même l'Asile de Pie IX proscrit. (*)

Dans le siècle vraiment original où nous vivons, et qui nous offre le spectacle caractéristique de tous les contrastes, car c'est plus que jamais l'époque de la confusion morale de toutes les idées saines et de la cohésion philosophique de tous les éléments de Justice, le Service des Pauvres semble appelé à une interprétation pratique plus radieuse et plus large qu'il ne lui avait jamais été donné d'en recevoir jusqu'ici. Ce mot de Pauvres, sanctifié par la vie indigente et par la mort misérable d'un Dieu, s'élève, en effet, à de sublimes, à d'universelles hauteurs dans la vraie intelligence de l'économie catholique. Il comprend tout l'échelle des misères et des souffrances humaines depuis les haillons du mendiant de la rue, jusqu'à l'agonie du riche dont la maladie change, en grabat de douleurs, le lit somptueux; depuis le sang versé par le blessé du champ de bataille jusqu'à la rougeur au front de la fille repentie; depuis l'incarcération du coupable que la Justice des hommes retranche du commerce de ses semblables, jusqu'à la chambre de l'aliéné innocent qui, perdant la conscience de ses actes, est séquestré de ses frères pour ne pas leur nuire et pour être lui-même habilement traité.—Et dans l'ordre des indigences morales, que ce mot de Pauvre trouve donc de nombreuses, et de justes, et de vives applications! Que de fortunes de cœur perdues, que de trésors volés, que de dépossessions sanctionnées, que de plaies saignantes, que de mendicities imposées par la légèreté, l'orgueil et la malice des hommes!—Mais, pour couronner d'une vraie couronne d'épines, cette révolution permanente du monde social, et pour en faire la sainte Royauté des Classes pauvres, il était réservé à notre âge de voir la pauvreté du Chef de l'Église, l'indigence et le dénuement humain du Représentant de Dieu sur la terre. C'est que, lorsqu'on y réfléchit un peu, le saint Évangile à la main, on se convainc sans peine que Jésus-Christ dans ses miséricordes pour les hommes qu'il a tant aimés, leur a réellement laissés deux Vicaires de Lui-même en ce monde; l'un pour représenter sa Doctrine immortelle, la divinité indéfectible de sa morale, la tutelle inerrable de nos pauvres esprits naturellement si bornés; et ce Vicaire c'est LE PAPE. L'autre Vicaire de Dieu ici bas, est multiple et varié à profusion dans ses épanouissements terrestres.—Toujours l'Unité dans la Variété, seau des Révélation divines!—Il est toujours avec nous, selon le mot du Sauveur lui-même; il est la lumière de nos Œuvres et le levain de notre Foi, qui fait à notre conduite privée le pain nourrissant de son activité.—C'est LE PAUVRE.—Oh! que ces deux Représentants du Verbe de vie sont donc éloquentes dans leur passage au milieu de nous; et combien l'amour de l'un fait aimer l'autre!

Ces souvenirs du dévouement tout viril de quelques femmes prenant pour point d'appui de leurs œuvres charitables un attachement inviolable à l'Église Romaine, nous engageant à nommer ici, dans une note, une autre femme, digne aide-de-camp de la Reine de Naples et de Madame Kanzler sur le champ de manœuvres des hôpitaux romains, et à raconter, à ce sujet, une petite anecdote sur Pie IX, dont nous avons été témoin. Cette femme est MADAME STONE, de famille anglaise, et que les canadiens blessés au service de Sa Sainteté, ont vue à l'œuvre dans les ambulances de l'armée pontificale. L'anecdote la voici: Dans la fête tout-à-fait exceptionnelle des Noces d'Or de Pie IX, fête qui ne ressemblait en rien aux Fêtes ordinaires de la Basilique Vaticane, car toute la majesté, toute la pompe royale du Souverain Pontific semblait, ce jour-là, éclipsée par une allégresse de famille, par le renouvellement demiséculaire des noces d'amour du saint Vieillard des temps modernes avec l'Épouse immortelle des âmes, notre sainte Mère l'Église. Pie IX dit la messe comme un simple prêtre au maître-autel de St. Pierre, et distribua la Communion aux fidèles qui y assistaient. Princes et Princesses de sang royal, Ambassadeurs, Généraux d'armée, grands seigneurs de toutes les parties du monde, et obscurs citoyens de la ville Éternelle, paysans et paysannes de la campagne romaine, dans leurs costumes si caractéristiques, tous reçurent, des mains du Melchisedech de notre âge, le pain de vie, et se divin banquet au quel peut seule venir s'alligner la seule Égalité possible de ce monde. Après la messe, les Chanoines du Chapitre de St. Pierre donèrent un déjeuner à l'assistance dans les salles des vastes bâtiments qui forment dépendance de la Sacristie de la Basilique, et Pie IX, suivi de sa cour, fit le tour des tables, souriant, paternel, populaire, distribuant ses paroles qui fortifient, réjouissent et embrasent. Arrivé devant Madame Stone, il s'arrêta, la regarda et de finesse; puis, se tournant vers ses gardes, il dit: « Questa è una Zouave ». Cette femme, c'est un Zouave. Notons, en passant, un détail de cette réunion qui n'est peut-être pas connu.—Dans la foule, il y avait une autre femme qui manqua ne pas pouvoir entrer dans les salles de la Sacristie du chapitre de St. Pierre. Elle se tenait à l'écart; elle n'avait ni billet de faveur, ni escorte, et ne réclamait la protection d'aucun officier de service; un Camérier la reconnut par hasard et lui fit entrer à grande peine. C'était la jeune nièce de Pie IX, et l'on sait jusqu'à quel point le St. Père porte la sévérité, disons le mot, la frayeur du Népotisme. Maintenant, pour expliquer le mot de Pie IX sur le compte de Madame Stone, à qui du reste Sa Sainteté a donné l'ordre exprès de délivrer un brevet de la médaille militaire de la campagne de 1867 contre les Garibaldiens, nous nous permettrons d'extraire ce court passage de Notes authentiques sur cette campagne, prises sur le fait, recueillies sur les lieux, contrôlées par les autorités militaires, et que nous nous étions permis d'offrir au Bulletin de l'Union-Atlet, sitôt qu'il para cette jeune publication bulletino-cannadienne: « Après l'affaire de Monte-Libretti, Madame Stone, apprenant que quelques blessés pontificaux étaient restés entre les mains des Garibaldiens, est partie toute seule pour Nérola qui est actuellement leur quartier-général, et où se forme, entre cette ville et Montorio Romano une concentration de bandes d'environ 3000 hommes. La position est d'ailleurs très forte.— Elle a dû faire plusieurs lieues à pied par des chemins impraticables, mais elle est arrivée à son but. Une fois dans la place, elle n'a voulu traiter qu'avec le fils de Garibaldi qui commandait la colonne. Celui-ci l'a reçue et avant d'entrer en matière, Madame Stone a commencé par lui faire jeter son cigare et ôter son chapeau, lui faisant observer, avec le plus grand sang-froid, qu'elle est femme et anglaise. Elle a obtenu ensuite ses chers a blessés et a immédiatement organisé une ambulance pour eux dans le village. » « Quelques jours après, les pontificaux donnèrent l'assaut à Nérola. Il fut heureux. Après une fusillade très nourrie, la précision du tir du canon Pontifical, amené littéralement à force de bras contre ce véritable nid d'aigle perché à pic sur les hauteurs, déconcerta les brigands et ils se rendirent à discrétion. Or, au moment où la colonne des Papalins faisait son entrée dans le village, dans une pauvre maison du faubourg, une porte s'ouvrit; c'était Madame Stone qui l'assaut n'avait pas ému un seul instant et qui paraissait sur le seuil de son ambulance, disant, avec le plus grand calme, aux pontificaux de l'avant-garde: « Maintenez vos rangs, s'il vous plaît, ne faites pas trop de bruit; il y a des malades ici. » (A continuer.)

CONSTRUCTIONS.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE LA PEISSANCE No. 55, Rue St. Jacques MONTREAL

Fonds d'approbation souscrit \$3,000,000

Fondée le 14 Avril 1872

Fonds Permanent

A souscrire \$100,000, en parts de \$100 et payables DIX pour cent tous les trois mois. Le dividende pour les six mois finissant le 1er Mars, a été au taux de neuf pour cent par an, ce qui a cependant laissé des profits considérables pour porter au fonds de réserve.

Département d'Épargne

SIX pour cent pour sommes au-dessous de \$500 prêtées à court avis, CINQ pour cent pour sommes au-dessus de \$500. SEPT pour CENT pour toutes sommes prêtées à termes fixes de plus de trois mois.

F. A. QUINN, Sec.-Trés. no-72

CONSCRIPTION.—Hudson City, New Jersey. Madame Wm. Lawrence, écrivant à M. Fellows, dit: Je ne puis dire combien de personnes sont venues me voir, pour s'assurer si j'ai été aussi réellement malade qu'on le rapportait, et si c'était le sirop seul qui m'avait rendu (atteinte de consommation) à un état de santé si prospère. C'est avec bonheur que je leur dis à tous que le recouvrement de ma santé est dû au Sirop composé d'Hypophosphites, avec la grâce de Dieu. L'Hypophosphite de Fellows ayant une composition et un effet particulier, aucune autre préparation ne saurait le remplacer.

Acte concernant la Faillite 1869

In re: GEORGE-TELEPHORE DESJARDINS, Failli.

Je, soussigné, Arthur Desjardins, de la cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, No. 53, rue Saint-Jacques, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir le vingt-cinq de Février prochain, à 3 heures P. M., pour l'examen du failli et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

ARTHUR DESJARDINS, Syndic Officiel. Montréal, 30 Janvier 1874.

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de HENRY EDWARD FOX, de la cité de Montréal, Commercant, Failli.

Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, les créanciers sont notifiés de s'assembler à la salle des faillites, au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le neuvième jour de Février prochain, à dix heures A. M., afin de recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL, Syndic Provisoire. Montréal, 30 Janvier 1874.

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de FERDINAND LACOMBE & JOSEPH ROUSSEAU, de la Cité de Montréal, Ferblantiers et Commerçants, tant individuellement que comme faisant affaires en société sous le nom de « Lacombe & Rousseau », Failli.

Les faillits m'ayant fait une cession de leurs biens, leurs créanciers sont notifiés de s'assembler à leur place d'affaires No. 60, Rue Notre-Dame, à Montréal, le 9 de Février prochain, à 2 heures P. M., pour recevoir un état de leurs affaires et nommer un syndic.

GEORGE DUMESNIL, Syndic Provisoire. Montréal, 30 Janvier 1874.

HUITRES! HUITRES!!

500 quarts d'huitres (Caraquettes.) 100 quarts Baie du Ver qualité supérieure chez A. A. WILSON, Rue St. Paul, coin de la rue St. Gabriel. 31 Décembre 1873. 16.

* Au catéchisme: Le curé vient de raconter, aux petites filles groupées autour de la chaire, la parabole du bon Samaritain; il veut juger de l'effet produit sur son jeune auditoire.—Voilà, mademoiselle....., dit-il à une « monitrice, si vous trouvez dans la rue un homme étendu sur le sol, blessé et sanglant, comme le voyageur de la parabole que feriez-vous? L'enfant réfléchit un moment. — Dame! monsieur le curé, s'écria-t-elle, j'appellerais bien vite un policeman.

ASSURANCE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

N'assure que les Propriétés des Fermes et les Résidences détachées

ACTIF EN ARGENT..... \$500,000. DÉPÔT DU GOUVERNEMENT... \$100,000.

BUREAU: No. 245, RUE ST. JACQUES MONTREAL.

E. H. GOFF, Gérant.

AVANTAGES OFFERTS

1er. La plus grande garantie sous la forme d'un vaste capital monétaire payé et cent mille piastres déposées au gouvernement comme sûreté pour les détenteurs de polices. 2me. Cette Compagnie se borne à assurer les propriétés rurales et les résidences isolées. 3me.—Cette Compagnie assure contre les pertes et dommages causés par la foudre soit qu'il y ait incendie ou non, ceci est ajouté à l'assurance contre le feu et à l'Agricultural est la seule Compagnie en Canada qui offre cette garantie aux détenteurs de polices. 1er. Août 1873. fm-51.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA CITOYENNE"

DU CANADA

Incorporate par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal

BUREAU CENTRAL 175, RUE ST. JACQUES MONTREAL

SIR HUGH ALLAN Président.

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de EDWARD STARK, Gérant du Département de la Vie. 17 Janv fm-12

LA COMPAGNIE ASSURANCE ROYA ET CANADIENNE

Contre le Feu et les Accidents de la Mer CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000

Cette Compagnie, s'étant conformée aux conditions de l'Acte, est maintenant autorisée et est prête à accepter TOUTES ESPÈCES DE RISQUES contre le FEU A DES TAUX MODÉRÉS

Toutes les réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

DIRECTEURS: Hon. JOHN YOUNG, Président J. F. SINCENNES, Vice-Président

ANDREW ROBERTSON JOHN OSTELL J. R. THIBAUDAU W. F. KAY L. A. BOYER, M. P. M. C. MULLARKY ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier: ARTHUR GAGNON Gérant: ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160 Rue St. Jacques 19 Septembre 1873. na-61

La Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.

Voici un témoignage qui parle de lui-même et qui vient augmenter le nombre déjà très-grand que possède cette excellente compagnie:

{ Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, 5 septembre 1873. E. H. GOFF, Eer., Gérant de la Compagnie de l'Assurance Agricole, 245, rue St. Jacques, Cher Monsieur, Veuillez accepter mes meilleurs remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez couvert la perte de ma grange embrasée par le feu de la foudre, lundi dernier. Les avantages offerts par votre compagnie, savoir: Assurance contre la perte ou le dommage causé par le feu ou la foudre, autant que la promptitude avec laquelle la compagnie s'empresse de couvrir les pertes, sont appréciés à leur valeur par la population de notre endroit. Je suis, Monsieur, Votre dévoué, JOSEPH DAUBET

MEDICAMENTS.

VINEGAR BITTERS



LE CALIFORNIA VINEGAR BITTERS DU Dr. WALKER est une préparation purement végétale, composée principalement d'herbes indigènes trouvées au pied de la chaîne des monts Sierra Nevada en Californie, et dont les propriétés médicinales sont extraites sans emploi d'alcool. Presque tous les jours on nous demande: « Pourquoi vient ce succès sans exemple du Vinegar Bitters? » Voici notre réponse: Ce remède guérit tous les sujets de maladie et rend les gens malades, c'est le grand purgatif du sang, et le principe vitalisant, un rénovateur et un fortifiant du système. Jamais dans l'histoire il n'a été composé une médecine possédant les qualités remarquables du Vinegar Bitters pour guérir les maladies auxquelles l'homme est sujet. C'est un purgatif agréable en sa saveur, qu'un tonique, guérissant la Congestion ou l'Intumescence du Foie et des Organes viscéraux dans les maladies bilieuses.

LES QUALITÉS DU Vinegar Bitters du Dr. Walker sont Apéritives, Diaphorétiques, Carminatives, Nutritives, Laxatives, Diurétiques, Sédatives, Anti-irritantes, Sudorifiques, Altératives et Anti-bilieuses.

DES MILLIERS DE VOIX RECONNAISSANTES, proclament le Vinegar Bitters comme le plus merveilleux fortifiant du système affaibli.

En suivant les instructions, les EFFETS DE CE REMÈDE se font bientôt sentir, pourvu que les malades ne soient pas atteints par un poison minéral ou autres poisons, et les organes vitaux n'aient subi d'une manière irréparable.

LES FIEVRES BILIEUSES ET INTERMITTENTES si fréquentes dans les vallées de nos grandes rivières dans tous les États-Unis et principalement celles du Mississippi, Ohio, Missouri, Illinois, Tennessee, Cumberland, Arkansas, Ired, Colorado, Brazos, Rio Grande, Pearl, Alabama, Mobile, Savannah, Homokoe, James, et beaucoup d'autres, avec leurs vives tribulations dans tout notre pays, en été et en automne, et surtout pendant une chaleur extraordinaire et la sécheresse, ces fièvres, disons-nous, sont invariablement accompagnées de forts dérangements de l'estomac et du foie, et des autres conduits intestinaux. Pour traiter ces maladies, il faut essentiellement un purgatif exerçant une puissante influence sur ces différents organes. Pour atteindre ce résultat, il n'est pas de cathartique comparable au Vinegar Bitters du Dr. Walker, claussant aussi promptement les matières visqueuses qui surchargent les intestins tout en stimulant les sécrétions du foie, et rendant la santé à tous les organes digestifs.

METTEZ LE CORPS A L'ABRI DES MALADIES en purifiant tous les fluides au moyen du Vinegar Bitters. Aucun équilibre ne peut attaquer un système ainsi prémuni.

DYSPEPSIE OU INDIGESTION, Migraine, Douleur dans les épaules, Toux, Oppression de la poitrine, Vertiges, Eructations aigres de l'estomac, Mauvais goût de la bouche, Attaques bilieuses, Palpitation de cœur, Inflammation des poumons, Douleur dans les reins, et tout autre symptôme douloureux, produit par la Dyspepsie. L'essai d'une bouteille prouvera plus que toute longue réclame.

LE SCROFULE, OU MAL DU ROI, Tumeurs blanches, Ulcères, Erysipèles, Torticolis, Gouttes, Inflammations serofuleuses, Inflammations indolentes, Affections mercurielles, Ulcères invétérés, Eruptions de la peau, Maux d'yeux, etc., etc. Pour toutes ces maladies ainsi que pour toutes les autres maladies constitutionnelles, le Vinegar Bitters de Walker a prouvé sa puissance curative dans les cas les plus obstinés et es plus rebelles au traitement.

DANS LES RHUMATISMES INFLAMMATOIRES ET CHRONIQUES, Goutte, Fievrès bilieuses et intermittentes, Maladie du Sang, du Foie, des Reins et de la Vessie, et de tous autres maux de reins. Ces maladies proviennent d'un sang vicieux.

MALADIES DES TRAVAILLEURS.— Les personnes s'occupant de peintures et de métaux tels que plombiers, compositeurs, batteurs et min. us, à mesure qu'ils avancent, en sont sujets à la paralysie, à la goutte, à la toue, et à d'autres maux. Pour se prémunir, prendre de temps en temps une dose de Vinegar Bitters de Walker.

POUR LES MALADIES DE PEAU, Eruptions, Dartres, Herpes, Pustules, Taches, Boutons, Clous, Furoncles, Impétigo, Teigne, Mal d'yeux, Erysipèles, Gale, Décolorations de la peau, Hémorrhoides et hémorrh. du Peau, qui, quel qu'ait leur nature et leur nom sont littéralement arrachées et déracinées en peu de temps par l'usage de ces Amers.

TAIE, VER SOLITAIRE ET AUTRES VERS se trouvent dans le corps de tous les milliers de personnes, sont efficacement détruits et chassés d'avec remède, aucun vermifuge, aucun anthelmintique, ne dégage le corps de ces vers, comme ces Amers.

DANS LES MALADIES DES FEMMES, jeunes et vieilles, mariées ou non, lors de la puberté, ou au retour d'âge, ces amers toniques exercent une telle influence, que l'amélioration se fait sentir promptement.

PURIFIEZ LE SANG VICIEUX dès que vous apercevez que les impuretés se font jour dans le sang sous forme de boutons, éruptions ou ulcères; purifiez-le dès que vous vous apercevez qu'il vous obstrue les veines et s'y traitent; purifiez le sang, dès qu'il tend à se corrompre; ou sensations vous indiquent le moment. Gardez votre sang pur, et le bien-être du système s'en suivra.

R. K. McDONALD & CO., Pharmaciens et Ag. Gds., San Francisco, Cal., et coin de Washington et Charlton Sts., N. Y. Se vend chez tous les Pharmaciens et Marchands de Drogueries.

ACTE DE FAILLITE DE 1869. et ses amendements.

Dans l'affaire de CHARLES AMÉDÉE RAY-MOND, Failli

J'ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de me produire leurs réclamations d'ici à un mois.

CHS. ALB. VILBON, Syndic. Montréal, 20 Janvier 1874.

M. T. SARAUULT, MARCHAND-TAILLEUR, No. 218, RUE MCGILL, EN GROS ET EN DETAIL. COUPE SANS EGAL PAR LA JUSTESSE ET LA FORME. L'ASSORTIMENT A MEILLEUR MARCHÉ ET LE PLUS CONSIDÉRABLE D'HABILLEMENTS DE SAISON.

M. M. T. SARAUULT est à même de fournir dans le plus court délai toutes les Commandes qui lui seront adressées. Montréal, 3 Mai 1873.

LE SUN, HEBDOMADAIRE, SEMI-HEBDOMADAIRE ET QUOTIDIEN. Le "Sun Hebdomadaire" est trop bien connu pour exiger une longue recommandation; mais les causes qui lui ont déjà valu 50,000 abonnés et qui, espérons-le, lui en vaudront encore beaucoup, sont en résumé comme suit: C'est un journal de premier ordre. Il renferme toutes les nouvelles du jour, condensées quand elles ne sont pas importantes, au long quand elles le sont, et toujours présentées d'une manière claire, intelligible et intéressante.

LE SUN QUOTIDIEN. — Grand journal de quatre pages et 28 colonnes. Circulation quotidienne 120,000. Toutes les nouvelles pour 2 cent. Prix de l'abonnement: 50 cents le mois, ou \$6.00 par année. Aux clubs de 10 ou plus, une réduction de 20 pour cent.

NARCISSE BEAUDRY, HORLOGER, ORFÈVRE ET BIJOUTIER, 44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

M. Narcisse Beaudry, offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage. Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.



XAVIER CUSSON, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES, 115, RUE ST. JOSEPH, 115, MONTREAL. M. X. C. a toujours à la disposition du Public les plus magnifiques et les plus splendides Corbillards de Montréal, ainsi que de magnifiques attelages, Costumes de Deuil, qu'il loue à aussi bon marché qu'on peut l'obtenir.

MADAME GRENIER, GARDE MALADE, No. 8, RUE JACQUES-CARTIER, No. 8, Près la Rue des Commissaires, Montréal, 5 avril 1873.

BOIS! BOIS!! 12,000,000 DE PIEDS. Nous avons en mains et offrons au public douze millions de pieds de bois. Le plus varié et le plus grand assortiment de la ville, comprenant planches de 3 pouces, Pin, Frèches, Planches de deux pouces et d'un pouce et un quart, et un pouce et demi; Pin, Frèches et bois mou, Planches d'un quart, d'une demie et d'un pouce, de noyer, de frêne, de frêne, etc.; en plançons, planches et madriers; 70,000 pieds de corde, 6,000 billets en plançons, et une grande quantité de lattes de pin de première classe.

SACRE DE Mgr. FABRE. L. E. Desmarais offre en vente de magnifiques photographies de Sa Grandeur Mgr. Fabre (12 X 14) au modique prix de \$1.50.

ATELIERS. No. 11 Carré Chabot et No. 7 Rue Sangar. MONTREAL.

FERRONNERIES. MAGASIN CANADIEN FERRONNERIES H. BELIVEAU, IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES. 193 et 195, Rue St. Paul, MONTREAL.

Poeles de toutes sortes. POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours, disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jouissant, à juste titre de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une amélioration définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier, L'ORIENTAL, de Le PROTECTOR GLOBE STOVE, Le MAMMOTH HEATER, Le PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur Poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché, Le NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché, L'EXCELSIOR, Le PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Poeles sœurs, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

DE LA MEILLEURE QUALITÉ, d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux. Les ordres pour toitures ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE DE GODFROY CHAPELEAU. A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer, Constructeur de ponts en fer.

MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE DE GODFROY CHAPELEAU. A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer, Constructeur de ponts en fer.

FERRONNERIES. POELES! FERRONNERIES!! FERBLANTERIES!!! CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX. L. J. A. SURVEYER, MARCHAND DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES. No. 524 RUE CRAIG, MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poeles de Cuisine et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER. Manufacturé par Turnbull & Co, C'est le plus parfait que l'on connaisse. M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur grand assortiment de CORNICHES ET D'ORNEMENTS DE RIDEAUX. Dont les patrons défient toute compétition.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUETELLERIES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.

J. H. WALKER, DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS, 97, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

D. COLLINS, MANUFACTURIER DE BALANCES. Coin des Rues Sainte-Thérèse et Saint-Gabriel, MONTREAL.

LA COMÉDIE INFERNALE. Nous donnons avis à ceux qui désirent se procurer les deux premières livraisons de la Comédie Infernale, qu'ils ne pourront les avoir qu'en achetant la collection complète.

MEDICAMENTS. PHARMACIE GLASGOW, 400, RUE NOTRE-DAME, 400, MONTREAL. ANTI-CHOLERIQUE. (Ce remède contre le choléra). En vente seulement à la PHARMACIE GLASGOW. Le célèbre remède du Dr. Hamlin, contre le CHOLÉRA, avec les instructions complètes de son usage dans les différentes périodes de cette maladie.

DESINFECTANTS! CHLORURE ET CARBONATE de CHAUX COUPEROSE, FLUIDE de CONDYLE CHLORIQUE! Etc., Etc. MIEL NOUVEAU! On vient de recevoir à la Pharmacie Glasgow un quantité de Miel Nouveau exquis.

HOMÉOPATHIE! Un assortiment complet de Médicines Homéopathiques et de livres traitant sur ces sujets. Aussi les Spécifiques d'Imphrey, et les Extraits de Hamamelis de Lond. REMÈDE SOUVERAIN CONTRE L'ÉPILEPSIE PAR PARODÉC. Cette médecine merveilleuse est préparée d'après les Directions d'un célèbre médecin Parisien, et a été en usage tant au Canada qu'aux États-Unis, depuis de longues années avec un succès étonnant.

EAU MINÉRALE! DE SAINTE GENEVIEVE! Cette Eau Minérale a prouvé, par l'usage et par l'analyse, qu'elle était la plus puissante, la plus efficace et la plus naturelle de toutes celles qui ont été offertes jusqu'ici au public.

J. A. HARTE, DROGUISTE, 400, Rue Notre-Dame, Montréal. J. D. NORMANDIN, REGLEUR ET RELIEUR EN TOUS GENRES ET FABRICANT DE LIVRES BLANCS A des Prix très-modérés.

SOUS PRESSE LA TROISIÈME ÉDITION DU CANTUS. Soigneusement revu et corrigé, surtout en ce qui regarde L'HARMONISATION DES PSAUMES 5 sept. \$5.00 à \$20.00 par jour, Agents.

Maison St. Denis RESTAURANT FRANÇAIS. Coin des Rues BONSECOURS ET CHAMP-DE-MARS. M. EDOUARD FORTIN, ayant acheté de M. E. L. Ebluer le magnifique Restaurant ci-haut mentionné, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme son prédécesseur à donner plein et entier satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honneur de leur patronage.

PUBLICATIONS. "Le Franc-Parleur" NT N'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THÉOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC., ETC. Tous d'abonnement au journal: Canada, ... \$3.00 par année. États-Unis, [en or] ... 3.50 " Par numéro, ... 3 centimes.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR", 22, Rue St-Gabriel, Montréal. On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que: PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, etc., etc.

A UN PRIX EXTRÊMEMENT RÉDUIT. Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité; au plus bas prix. PUBLICATIONS! Toute personne qui aimerait à se procurer les pamphlets traitant les questions théologiques et universitaires à l'ordre du jour, trouverait à ce bureau les publications suivantes:

Table listing various publications with prices, including 'Collection complète de la Comédie Infernale', 'Premier Fascicule des Pliques Justificatives de la Comédie Infernale', etc.

REMARQUES. Les correspondants sont priés de n'écrire que pour apprendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs. Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OUMET, bureau du "Franc-Parleur", No. 22 Rue St. Gabriel, Montréal.